

Ouest france

Années bonnes affaires

1 € Mardi 11 juillet 2017

Relations abonnés : www.abonne.ouest-france.fr

Tél. 02 99 32 66 66

Président du Comité éditorial : François Régis Hulin
N° 22203 www.ouest-france.fr Tél. 02 99 32 60 00

Justice et Liberté



Caen : victoire judiciaire pour sa maladie

Demandant à être indemnisée, une femme atteinte de myofasciite à macrophages a obtenu gain de cause devant la justice.

Au tribunal administratif de Caen, début juin, Louise (1), âgée de 43 ans, s'était présentée en fauteuil roulant (*Ouest-France* du 9 juin). Depuis 2007, elle souffre de myofasciite à macrophages. Une pathologie neuro-musculaire imputée à l'hydroxyde d'aluminium présent dans le vaccin contre l'hépatite B, qu'elle s'était fait administrer en 1998. Ses symptômes ? Douleurs musculaires intenses, état de faiblesse généralisée, fatigue chronique, troubles cognitifs, etc. Cette ancienne infirmière de Bréville-les-Monts (Calvados) a réclamé un dédommagement à l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux (Oniam). Une affaire qui n'était pas gagnée d'avance pour son avocat, Mme François Jegu. Car la pathologie « **n'est pas reconnue** ». La question des délais entre la vaccination et l'apparition des symptômes bloque tout spécialement les décisions judiciaires.

Mais deux semaines plus tard, le 22 juin, le verdict tombe. L'Oniam devra verser à Louise 1,2 million d'euros.

Depuis plusieurs années, Mme Jegu, avocat de Rouen, s'est spécialisée dans la défense des personnes atteintes de cette maladie. Il écume les tribunaux de France pour se faire défenseur de ceux que l'on diagnostique souvent comme « **dépressifs** », niant ainsi l'existence de la myofasciite à macrophages.

« Pour les laboratoires, économiquement parlant, l'aluminium a tous les avantages. Mais au niveau de la santé, il fait défaut aux patients. » Aujourd'hui, ce qu'il désire, tout comme l'association E3M, qui rassemble les personnes atteintes de cette pathologie, c'est lancer un vrai programme de recherche.

Mais, selon lui, il y a un blocage. « Parce que dès que l'on touche à l'aluminium, c'est tabou et le lobby des laboratoires est frappant. » Pour l'avocat, la bataille est loin d'être gagnée.

Marie-Madeleine REMOLEUR
(1) Prénom d'emprunt.